

Membres du Bureau général des aumôniers examinateurs

Durée des fonctions : 6 ans

Nombre de personnes à élire : 3 laïcs, 3 membres du corps enseignant de séminaires théologiques ou d'autres établissements d'enseignement, 3 prêtres avec cure pastorale ou ministère spécialisé, 2 évêques (la Chambre des Évêques élit et la Chambre des Députés confirme les élections)

Description du poste : Les membres du Bureau général des aumôniers examinateurs (GBEC) rédigent l'Examen général annuel d'ordination (GOE) administré aux candidats pour leur ordination ultérieure en tant que prêtres. L'examen comporte des tests de compétence en Écritures saintes, histoire de l'église chrétienne, théologie chrétienne, éthique chrétienne et théologie morale, culte chrétien et pratique du ministère. La rédaction du GOE comprend des questions de composition ainsi que les rubriques associées pour répondre à ces questions, ces rubriques sont fournies comme guide aux candidats lorsqu'ils répondent aux questions. Les membres du Bureau évaluent également les réponses des candidats dans les semaines qui suivent l'administration de l'examen. Lors de ses réunions, le Bureau, qui se compose de 22 membres au total, évalue et planifie le travail de l'année suivante et supervise le travail du directeur exécutif payé du Bureau ainsi que les consultants professionnels et d'examen.

Qualités et compétences que doit avoir un candidat : Les candidats doivent s'intéresser à l'enseignement théologique et avoir certaines compétences dans l'un des six domaines canoniques. Une expérience passée dans une Commission diocésaine sur le ministère ou en tant qu'aumônier examinateur diocésain est utile.

Des compétences en méthodes et procédures d'examen sont utiles. Les membres du Bureau doivent pouvoir travailler aisément en équipes et en groupes de travail. Les tâches du GBEC exigent une capacité à se concentrer attentivement sur les tâches à accomplir. Il est essentiel que les candidats aient des connaissances en informatique et en accès Internet, et aient la capacité de travailler en ligne avec d'autres.

Fonctions du poste :

Nombre de réunions par an : Une réunion du Bureau (en octobre), une conférence des lecteurs (en février) ainsi que de nombreuses réunions en ligne ou par courrier électronique avec d'autres membres de l'équipe (principalement de juin à janvier).

Lieu habituel des réunions : Le lieu des réunions varie : ces dernières années au Centre de conférences de Kanuga en Caroline du Nord.

Durée habituelle des réunions : En février : trois jours en semaine en face à face. En octobre : trois jours en semaine en face à face. Le reste de l'année : plusieurs heures de réunions en ligne avec les membres de l'équipe.

Combien de temps supplémentaire exigé ? Le temps passé à lire chez soi chaque année est d'environ 50 heures pour évaluer les réponses dans un domaine canonique. De temps en temps, de nouveaux membres

ne sont pas affectés à une équipe de rédaction de questions mais plutôt à observer le processus et à participer au passage en revue des questions par le bureau général.

Les membres siègent-ils dans des comités ?

Oui, il est prévu que les membres travaillent sur des projets (par exemple à la préparation des questions du GOE avec deux ou trois autres membres).

Les frais de réunion sont-ils payés ?

Oui.

Des avances sur frais sont-elles disponibles ?

Oui.

Prévision d'assistance aux réunions :

Toutes les réunions, en arrivant à l'heure et en restant jusqu'à la fin.

Autres informations :

.

Résumé des attentes au niveau temps :

Réunions régulières :

Six jours par an.

Lecture des examens :

Cela varie en fonction de la complexité de chaque domaine canonique pour la rédaction des questions et l'évaluation des réponses.

Projets individuels :

Cela varie.